ASSOCIATION C.E.P.A

Centre d'Etude de Pédiatrie Appliquée

Le CAMSP Centre d'action médico-sociale précoce de la Sarthe accueille des enfants âgés de 0 à 6 ans, présentant tous types de handicap ou retard de développement pour des actions de dépistage, de prévention, pour des accompagnements spécialisés en ambulatoire.

Chaque enfant et sa famille bénéficie d'un accompagnement personnalisé effectué par une équipe interdisciplinaire composé de 41 professionnels soit 30.27 ETP.

Nous recrutons pour le Camsp du Mans situé sur le site du Centre Hospitalier du Mans :

Un Médecin Pédiatre (H/F).

Notre équipe médicale est composée d'une Neuropédiatre à 40 %, d'un médecin de médecine physique et de réadaptation à 20 %, un Médecin Directeur Technique à 100 %.

Vos missions seront :

- Réaliser les consultations médicales d'accueil ou de suivi des enfants et prescrire les bilans et explorations nécessaires (IRM, EEG, bilan génétique, ophtalmologique et auditif).
- Participer, en concertation avec l'équipe du Camsp et des professionnels extérieurs, à l'élaboration du diagnostic.
- Rédiger les comptes rendus de consultation, et les certificats nécessaires (dossier médical MDPH, demande d'ALD, bons de transports, AJPP...).
- Définir en lien avec l'équipe interdisciplinaire et sa famille, le projet personnalisé de soins de l'enfant et s'assurer de sa mise en place, de son avancement. L'ensemble des soins et rééducations sont dispensés sous votre autorité.
- Participer aux synthèses en vue de réajuster le projet de soins et si nécessaire, de préconiser une orientation pour la sortie du Camsp.
- Travailler en partenariat avec les autres services : La PMI, Le réseau Grandir ensemble, la Plateforme de Coordination et d'Orientation, l'Unité Périnatalité, les intersecteurs de pédopsychiatrie de l'Etablissement Public de Santé Mental de la Sarthe, les médecins et rééducateurs libéraux, les partenaires médicaux sociaux, le secteur petite enfance et l'éducation nationale.
- Saisir les données médicales nécessaires au Rapport Annuel d' Activité.
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement avec le Médecin Directeur Technique et le Directeur d'établissement.

Formation requise : DES de pédiatrie +/Ou DES de médecine générale avec une expérience en pédiatrie.

Le poste est à pourvoir en CDI à 15 %.
La rémunération est basée sur la grille de salaire de la Convention collective CCN66.

Rémunération de Début de carrière coeff 1228 soit 790 € à coeff 2125 soit 1290 €.

Veuillez adresser votre candidature à Caroline CHEVEREAU, Directrice adjointe du Camsp de la Sarthe par e-mail : c.chevereau@camsp72.fr

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
194 avenue Rubillard – 72000 LE MANS
☎ 02.43.43.43.57 02.43.24.64.91 camsp.lemans@wanadoo.fr